

# LES CARACTERISTIQUES MORPHOSYNTAXIQUES DES FRANÇAIS PARLE ET ECRIT PAR LES LOCUTEURS ET LES ECRIVAINS AFRICAINS

**David ABAIKAYE**

Université de Maroua, Cameroun  
[abaiayedavid@yahoo.fr](mailto:abaiayedavid@yahoo.fr)

---

## Résumé

*La présente réflexion entend s'appesantir sur une étude descriptive des usages et pratiques au plan strictement morphosyntaxique de la langue française par les locuteurs et écrivains africains francophones. En effet, nous avons posé l'hypothèse selon laquelle la langue française en Afrique est profondément indigénisée, se démarquant de ce fait de la norme du français central. L'indigénisation apparaît alors comme un caractère intrinsèque de ladite langue dans l'espace francophone africain – et de la prose romanesque de Tierno Monénembo – du fait d'un ancrage écologique et socioculturel spécifique. Pour cerner le postulat de cette question nous nous sommes servi de l'approche sociolinguistique. L'analyse et l'interprétation des données nous ont permis de savoir que les faits d'énonciation attestés dans les textes africains constituent une adaptation de celle-ci aux conditions locales particulières et visent de façon consciente ou inconsciente à atteindre un niveau appréciable de créativité langagière et/ou d'indigénisation de la langue française.*

**Mots clés :** langue française, morphosyntaxe, énonciation, créativité, indigénisation.

---

## Abstract

*This paper is a descriptive study of usages and practices of French language by speakers and francophone African writers. In fact, our hypothesis is that the French language in Africa is extremely indigenized, peculiar indeed compare to the traditional French norms. Then, the indigenization seems to be the peculiar characteristic of this language in the francophone African milieu – and in the depiction of Tierno Monénembo – thank to its specific ecological and sociocultural anchorage. To verify this postulate, we have used the sociolinguistic approach. The analysis and interpretation of data permitted us to note that statement usages and practices in African writing are highly adapted to the particularity of the local conditions and consciously or unconsciously have as aim to create an authentic language style and/or an indigenized French language.*

**Key words:** French language, morphosyntax, enunciation, creativity, indigenization.

---

## Introduction

---

Aujourd'hui plus que jamais, le français continue de jouer un rôle prépondérant en Afrique francophone. Les progrès de la scolarisation le rendent familier et facile d'accès à une proportion grandissante de la population. En devenant la première langue de scolarisation et de socialisation dans certains pays africains, le français s'adapte à de nouvelles conditions et à de nouvelles situations linguistiques (de contact et d'interaction entre autres). En réalité, et cela est inéluctable, lorsqu'une langue étrangère – comme c'est le cas du français en Afrique – est acquise comme langue seconde dans un contexte plurilingue et multiculturel afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène, elle subit des transformations dont le résultat peut aboutir à la naissance et à la vulgarisation d'une variété de langue moins normée et plus populaire. Ainsi, des nombreuses études linguistiques menées depuis plusieurs décennies sur le français en Afrique, mettent en relief la spécificité et les particularités de tous ordres liées à l'usage de la norme du français. L'héritage linguistique de la colonisation, les politiques linguistiques mises en œuvre par les autorités africaines et l'environnement sociolinguistique qui, bien que se présentant comme un manteau d'Arlequin linguistique, reste manifestement favorable au français. La présente réflexion entend, de ce fait, s'appesantir sur une étude descriptive des usages et pratiques au plan strictement morphosyntaxique de la langue française par les locuteurs et les écrivains africains francophones. Nous avons posé le postulat selon lequel le texte africain est esthétiquement tracé d'une plume profondément plongée dans la sociologie et l'anthropologie africaines, une écriture du moi socioculturel ou une socioculture de l'écriture du moi qui porterait en premier sur une interprétation de la manière, de la pensée, de l'agir, de la personnalité, de l'évolution et du vécu quotidien du continent.

De ce fait, les productions langagières à l'œuvre dans la prose romanesque de Monémbo, et partant dans la littérature négro africaine d'expression française peuvent constituer une source des variétés des français parlé et écrit pour la vitalité d'une esthétique littéraire africaine francophone reposant sur l'art du roman classique et la socioculture africaine.

L'approche des faits d'énonciation nous servira à plus d'un titre, qui consiste à repérer, analyser et interpréter des indices ou signes permettant de situer le texte par rapport à la culture, à la langue et à la société

occurrente, c'est-à-dire les lieux sources, et partant établir des conditions et des circonstances dans lesquelles l'acte de discours a pris place. Au surplus, nous inspirant des fondements théoriques de Mikhaïl Bakhtine (1978) pour qui le texte romanesque est par nature plurilingue, la présente analyse tente de cerner les traits caractéristiques des français écrits dans la prose romanesque de Tierno Monénembo. En effet, dans sa production littéraire, ce romancier Franco-guinéen problématise le langage et le donne à voir. Ce sont ces représentations de la langue qui seront au cœur de nos investigations. Les textes du corpus d'où sont extraites les occurrences seront abrégés comme suit : *Les crapauds brousse* (LCB), *Les écailles du ciel* (LEC), *Un rêve utile* (URU), *Un attiéké pour élgass* (UAPE), *Pelourinho* (Pel), *Cinéma*, (Cin), *L'aîné des orphelins* (LADO), *Peuls*, *Le roi de Kahel* (LRK)<sup>2</sup>.

---

## 1. Les événements énonciatifs

---

La production d'un énoncé est provoquée par un ensemble d'actes et des facteurs qui constituent l'énonciation. C'est dire que l'énonciation peut se définir également comme la transformation de la langue en discours. C'est pourquoi Antoine Lipou (2001) a contextualisé la notion de l'énonciation en la ramenant dans le cadre du roman pour examiner les caractéristiques essentielles des événements énonciatifs, lesquels se trouvent de manière représentative dans notre corpus

---

### 1.1. L'emploi du morphème « là »

---

Du point de vue de la grammaire, le morphème "là" est un adverbe qui indique un lieu autre que celui où l'on se trouve (par opposition à ici). Il est employé pour introduire une référence situationnelle extra discursive. Une fois associé à d'autres particules, le morphème "là" permet de former divers types de locutions. Ce faisant, le locuteur en insistant sur le référent ou sur le prédicat dont il parle, montre quelque chose ou quelqu'un. C'est dans cette perspective qu'Edouard Ngamountsika (2007 : 128) pense que « là joue un rôle structurant dans l'énonciation en ayant une valeur indicielle non seulement réservée aux objets visibles, mais aussi aux phénomènes projectifs à travers la co-construction d'un espace imaginaire entre interlocuteurs. »

Au regard des études linguistiques faites en francophonie, ce morphème a fait l'objet de plusieurs analyses. C'est pourquoi Ngamountsika

---

<sup>2</sup> Par ces sigles LCB, LEC, URU, UAPE, Pel, Cin, LADO, Peuls, LRK nous indiquerons tout au long de cette étude les titres des œuvres qui constituent notre corpus dans le présent travail.

(2007 : 127) renchérit son affirmation en disant « cet élément semble pouvoir se rattacher à des entités non nominales (adverbe, verbe, préposition) et son analyse doit dépasser le cadre de la détermination. De plus, on se demande si on a affaire à plusieurs là à fonction syntaxique et/ou discursives distinctes ou s'il est possible d'attribuer une valeur générale commune aux différents emplois observés. »

Cela étant, on comprend que le morphème **là** possède plusieurs fonctions en français et peut être postposé à diverses catégories grammaticales.

#### • Aux noms communs

**1-** Moi, mon père à une Honda. Seulement, c'est dimanche, sinon je ne serais jamais monté dans ton camion-poulailler-**là** ! (UAPE, 39)

**2-** Qu'est-ce que c'est que cette **vie-là** ? **L'argent-là**, même, c'est quoi au juste ? (UAPE, 27)

**3-** Elgass, malgré toute sa bonhomie ne put rien contre ce *silence-là*. (UAPE, 15)

A l'analyse, dans tous les cas de figures sus énumérés, le morphème **là** apparaît comme un actualisateur des substantifs. Dans le cas d'espèce, il sert à renforcer le substantif qu'il précède suivant le schéma : « déterminant + substantif + **là** » (D+S+**là**)

Ainsi, nous avons dans l'énoncé (**1**) la structure adjectif possessif + substantif + **là** (« ton camion-poulailler-**là** »). Le morphème **là** joue une fonction de déictique. En contexte, il s'agit ici des supporters, les exilés guinéens qui déambulent dans un bus à travers les quartiers de Bidjan pour une rencontre chez Tantie Akissi, à la santé de leur jeune compatriote Idjatou qui doit s'envoler pour l'Europe. L'un des supporters va s'attaquer au conducteur du bus, le qualifiant ainsi de mauvais conducteur, et qualifie en même son bus de camion-poulailler. Dans les énoncés **2** et **3** nous observons la structure (adjectif démonstratif + substantif + **là**). On se rend bien compte que dans ces différentes occurrences, le morphème **là** sert à renforcer la valeur de chacun des substantifs usités. Cela étant, il joue un double rôle soit il appuie la valeur péjorative que le locuteur assigne au substantif actualisé « où » ou inversement.

À en croire Edouard Ngamountsika (2007 : 134), le morphème **là** fonctionne de manière privilégiée en occurrence, soit avec le démonstratif, soit avec l'article défini, soit avec le possessif. En tout état de cause, il vient renforcer la valeur du déterminant qu'il suit. Le morphème **là** revêt donc une valeur endophere anaphorique, car on retrouve la présentation de l'individu ou de la chose désignée. Il peut être couplé à d'autres catégories grammaticales.

#### • Aux pronoms

**6-** Toi, entrez à ici ! *Celui-là* mauvais, mauvais ! (LRK, 22)

7- C'est pas pour rien qu'on en croise de plus en plus [...] ces choses-là ressemblaient aux cases-pour- reposer de chez *nous-là*. (URU, 123)

• **Aux verbes**

8- Tu lui envoies ce papier, ensuite seulement, visa. L'appartement, tu l'auras quand elle *sera-là*. (URU, 123)

9- Je *suis-là*, pour te faire la causette et cela me vaudra un jour de perdre un œil. (URU, 102)

• **Aux adverbes**

10- Esprit, es-tu *toujours là* ? Je te demande où c'est la rue Duguesclin et c'est comme si je m'adressais à une armure. (URU, 154)

11- Encore que, les mercredis, elle était somme route un *peu là*. (URU, 124)

De ce qui précède, il faut relever que par ce suremploi du morphème *là* en position post-pronominale, postverbale et post-adverbiale, on remarque un phénomène d'insistance ou de mise en relief de la catégorie avec laquelle ledit marqueur est couplé. Cette mise en exergue tirerait sa source de l'influence du substrat linguistique (une langue qui en influence une autre tout en étant supplantée par cette dernière). De fait, la littérature africaine de langue française en général, et partant l'écriture de Monémbo, se présentent comme le reflet du discours socioculturalisés, et donc les écrivains subissent l'influence des langues identitaires au moment de la pensée pensante. Voilà pourquoi abondant dans le même sens et parlant de la composition des nominales au Cameroun, Dassi (2004 : 13) pense qu'« il s'agit là d'une interférence sémantico-syntaxique [...] à la faveur de la création d'un démonstratif nouveau en forme discontinue d'article défini là. »

Par tout dire, le morphème *là* en français d'Afrique comporte ainsi une véritable valeur expressive dans l'usage de la langue française. Au-delà de ce morphème, l'on note d'autres traits intonationnels qui connaissent un emploi interférentiel dans notre corpus.

---

## 1.2. Les traits intonationnels

---

La langue française usitée par les personnages de la prose de Monémbo est fortement marquée par leur affectivité et par les langues du substrat. Ce français parlé est également marqué par les phénomènes intonationnels qui sont des vestiges de l'oralité transcrites dans le texte. De l'avis d'Antoine Lipou (2001 :124) « L'ancrage du français vernacularisé dans le discours interjectif, constitue un facteur favorable de l'apparition de multiples phénomènes intonationnels. Ceux-ci traduisent les attitudes des personnes à l'égard de leurs propres discours et de leur référence. »

Les traits intonationnels ont pour rôle d'ouvrir les énoncés et sont pour la plupart issus des langues identitaires africaines. Ces phénomènes intonationnels peuvent être des expressions de moquerie, d'injonction, de surprise ou d'insistance. Comme traits intonationnels nous analyserons les interjections, et partant l'appréciation de la valeur de vérité du discours.

---

### **1.2.1. Les interjections**

---

A en croire Dassi (2008 : 232) « l'interjection est un paradigme fort complexe. Elle se constitue d'une myriade de sons, de formes plus ou moins linguistiques, susceptibles d'exprimer l'euphorie ou la dysphorie qu'éprouve l'utilisateur de la langue. » De cette définition, il faut comprendre que, l'interjection n'est pas toujours représentable par l'écriture, car elle est essentiellement émotionnelle, généralement inconsciente, non méditée, vocale lorsqu'elle est à l'état pur. C'est donc un phénomène de l'oral, en ce qu'elle traduit l'affectivité des individus en contexte de communication. Par ailleurs, selon Omer Massoumou (2006 :236) « Les interjections sont perçues comme des marqueurs spécifiques d'appropriation dans la mesure où elles peuvent appartenir à la fois au lexique et à la morphosyntaxe. En outre, l'interjection est une classe grammaticale particulière, variable du point de vue de sa nature, son rôle syntaxique et sémantique. »

Il existe des interjections dites habituelles qui expriment bien évidemment une sensation ou un sentiment et des interjections à forme empruntée. C'est donc cette seconde catégorie qui nous intéresse dans le cadre de la présente étude. L'interjection à forme empruntée provient d'une langue identitaire et peut être soit en position initiale, médiane ou finale dans une phrase.

**-Les interjections en position initiale :** encore appelées interjections ouvrantes, ce sont des mots invariables qui traduisent une attitude affective du sujet parlant et qui ouvre l'énoncé, tels que l'illustrent les exemples suivants :

**15- Kâaaaaaye !** Nous connais- tu, nous les nés- ombres, les fouettés- sans-répît les têtes brulées... ?(LCB, 156)

**16- Ho ! Héhéhéhé !** Ça tombe bien, quoi ! (LCB, 17)

A l'observation, les occurrences *Kâaaaaaye ! Ho ! Héhéhéhé, héééééh* sont des véritables interjections socioculturelles relevant des habitudes linguistiques et des stimuli bien établis. Elles sont empruntées aux langues locales qui ont vu la production desdits textes. Il s'agit entre autres du peul, du poular, du soussou, ... Toutes ces interjections ouvrantes permettent aux locuteurs de traduire leurs émotions dans les langues du terroir. Elles sont toujours connotées péjoratives ; elles marquent l'insistance sur la valeur péjorative que dévoile la phrase qui suit.

**-Les interjections en position médiane** : elles sont aussi appelées les interjections médianes. Ce sont des mots invariables qui apparaissent au milieu de phrase. Les occurrences suivantes sont attestées dans notre corpus.

**17-** Ah non frère, **héhéhéhé**, ah non aller plutôt à la ville grande. (LCB, 67)

**18-** On parlait de sa démarche de canard [...] de ses tenues de rustre – **êeeeeeh** allâh – ses tenues de rustre (LCB, 14).

Les occurrences repérées dans notre corpus traduisent l'affectivité des protagonistes en communication. La plupart de ces interjections proviennent de langues maternelles, qui expriment ainsi le socio culturisme mis en discours. Les occurrences prises en considération sont susceptibles d'intervenir simultanément à gauche et à droite du socioculturème mis en discours.

**-Les interjections en position finale** : elles apparaissent en fin d'énoncé, c'est d'ailleurs ce qu'affirme Antoine Lipou (2001 :124) elles « referment l'énonciation » Les exemples suivants sont attestés dans notre corpus.

**19-** Par le nom de celui qui sème les étoiles, où croit-il trouver des femmes pareilles à nous, **héeeeeeh** ? (LCB, 73)

**20-** La faim, la fatigue, la diarrhée, **psssscht** ! (LRK, 53)

Les occurrences ainsi relevées proviennent des langues identitaires et traduisent les émotions de différents protagonistes. Les interjections (*Hâaaa Modi, Wous ! Was ! Hèye ! Juuuuure*) sont employées par les locuteurs peuls. L'interjection *Hâaaa Modi* prononcée par Diouldé traduit une exaspération, une sorte de juron. Dans la même perspective nous avons, *Wous ! Was !* Qui traduisent également le dégoût.

En substance, les interjections constituent des vestiges de l'oralité africaine où pour s'exprimer et traduire leurs émotions, les locuteurs ont recours aux interjections provenant de leurs langues maternelles respectives. Quoi qu'on dise c'est l'univers sociologique qui permet de sémantiser une interjection. A en croire Dassi (2008 : 233) elle « est tributaire de l'origine socioculturelle de sa naissance ou, le plus souvent, de celle de son utilisateur. Elle charrie donc l'expression d'une multitude de réactions non pensées, non réfléchies. Elle est donc liée à une langue et à un système de vie bien déterminés- et qui spécifient un peuple ou une tribu. »

Dans le même sillage, l'appréciation de la valeur de vérité du discours d'un personnage peut également être appréhendée à travers l'étude des données intentionnelles.

---

### 1.2.2. L'appréciation de la valeur de vérité du discours

---

Dans le contexte d'étude du discours marqué par la socioculture, nous envisageons étudier les rapports que le locuteur entretient avec l'interlocuteur en insistant sur son ancrage social. Dans ce cas, les rapports entre l'individu, son semblable, et les traditions, et les cultures, et les coutumes et les us modulent l'aspect purement linguistique de l'expression. Pour Edmond Biloa (2007 :38) l'appréciation de la valeur de la vérité du discours « s'exprime de deux manières : par une tournure emphatique « **je+te+verbe** » et par les adverbes de modalisation « **même** » et « **vraiment** »

**-L'expression de la valeur de vérité du discours par « je te +verbe ».** Selon Edmond Biloa (2007 : 38) « la valeur de vérité du discours peut être exprimée par un locuteur quand il a recours à une tournure d'insistance telle que « je te+verbe » selon le statut de l'interlocuteur en présence... » A cet effet, on note plusieurs faits intonationnels dans la prose de Tierno Monénembo.

**21- Je te rappelle** que demain, j'ai un examen, moi. (UAPE, 29)

**22- Je te déteste !** Au revoir, les petits, je déteste ce chien (UAPE, 29)

A l'observation, la vérité du discours exprimée dans les occurrences ci-dessus par le pronom (*je+ te + verbe*) marquent une torture d'emphase ou d'insistance prenant en compte l'existence du locuteur en contexte. Pour être clair et précis dans notre argumentation, il convient de préciser fort opportunément que ces tournures d'emphase permettent à chaque locuteur intervenant dans le discours de confirmer ce qu'il est en train de dire et de balayer implicitement de la main toute remise en cause potentielle de la part de son interlocuteur. En tout état de cause, tout ce qu'affirme le locuteur doit être pris pour argent comptant (ou parole d'évangile) et ne saurait souffrir d'aucune contestation.

Au surplus, il faut aussi relever que ces tournures d'insistance sont également la manifestation de l'implication personnelle du locuteur dans le discours, Antoine Lipou (op cit, 124) appelle ce type de tournure des « formules figées ou opérateurs argumentatifs. » Leur fonction consiste à conclure avec énergie sur l'authenticité du discours prononcé par le locuteur « *je te rappelle* », « *je te déteste* ».

Enfin, force est de reconnaître que, parfois ces tournures, d'emphase ne constituent pas une conclusion forte sur l'authenticité du discours, seulement elles prennent la force d'un questionnement qui sollicite l'adhésion implicite de l'interlocuteur. Nous avons par exemple les



énoncés « *tu ne veux plus que je te photographie* », « *tu entends ce que je te dis* » qui sont des phrases interrogatives à valeur affirmative.

En dehors des tournures d'insistance exprimées par les locuteurs, Tierno Monénembo se sert d'un autre moyen pour évaluer la valeur de vérité du discours. Cela étant, l'expression de la manière est appuyée par les adverbes de modalisation tels que : **vraiment, même.**

**-L'expression de la valeur de vérité du discours par les adverbes de modalisation.** La valeur de vérité du discours et sa référence peuvent être exprimées de manière emphatique en ayant recours aux adverbes de modalisation '*vraiment* et *même*.' D'abord pour les énoncés appréciés grâce à l'adverbe de modalisation '*vraiment*'. Considérons les occurrences suivantes :

**23-** Ca va grand frère ! Faut *vraiment* pas te fâcher ! (LADO, 97)

**24-** Elle ne me parlait là d'une chose que je ne connaissais pas encore *vraiment*. (Pel, 206)

Ensuite, l'adverbe de modalisation « même » sert également à apprécier la valeur de vérité du discours ou alors à exprimer la relation entre le discours et sa référence, telle que l'illustrent les exemples suivants :

**25-** Dans certains établissements, il manquait *même* des tables et des chaises. (LEC, 147)

**26-** N'oublie pas que je suis enseignant moi-*même* et que tout ce qui touche à la profession me va droit au cœur. (LEC, 147)

A l'analyse, les adverbes modaux '*vraiment, même*' sont ainsi employés par les locuteurs pour démontrer la véracité du contenu de leur discours. Tout comme l'emploi de '*je te+verbe*' examiné précédemment, les adverbes de modalisation marquent fort opportunément non seulement l'insistance qui confirme l'implication personnelle, mais aussi et surtout à exprimer le lien entre le discours produit et son contexte.

---

## **2. De la modalité tonale**

---

A en croire Dassi (2008 :325), la modalité tonale est « d'origine essentiellement socioculturelle, [elle] oriente la hauteur, la quantité et même la qualité tonales, marquant essentiellement la fin d'une phrase. Son expressivité et sa pragmatité sont absolument sensibles en contexte d'énonciation. » A ce titre, il faut comprendre que la modalité tonale dévoile à l'oral et en contexte, l'objectif intentionnel motivant la construction d'une phrase par le destinataire et mettant en valeur un acte plus ou moins direct de langage. Dans l'écriture de Monénembo, nous remarquons que l'auteur guinéen éprouve véritablement le souci de valoriser ces ressources

suprasegmentales et socioculturelles qui semblent récurrentes. Cette récurrence est donc marquée dans notre corpus par trois morphèmes : « non », « quoi », « hein », lesquels en contexte présentent des spécificités d’orienter la pragmatique du phénomène en déploiement dans le contexte de variation et de créativité.

---

## **2.1. De l’emploi de l’emphatique « non ? »**

---

L’emphatique ‘non’ interrogatif est un adverbe de négation qui apparaît enfin d’énoncé ou de phrase pour formuler une interrogation dite couramment rhétorique. Dans la langue française classique, la forme essentiellement orale « non ? » constitue généralement une demande d’assentiment. C’est pourquoi elle commute avec la structure anaphorique « n’est-ce pas ? », en contexte identique. A partir de notre corpus, nous avons deux cas particuliers qui témoignent de l’appropriation de la langue française, sinon de la subversion linguistique par les locuteurs de notre prose romanesque.

---

### **2.1.1. ‘Non ?’ en forme transitoire**

---

La forme transitoire de ‘non ?’ sur le plan énonciatif, et en contexte approprié, perd sa valeur interrogative pour devenir un marqueur d’insistance calqué sur les langues africaines d’inspiration. Dans ce cas, seuls le contexte et la visée du discours permettent d’en conclure la réflexivité, et par ricochet, la forme transitoire de « non ? » peut figurer un « n’est-ce pas ? » usé. (op cit, 326) Observons les énoncés ci-dessous :

**26-** Pourriez-vous acheter des gants, **non ?** (URU, 61)

**27-** Vous, si je couchais avec votre sœur, vous me ferez bien ce que j’ai fait à cette pourriture, **non ?** (LADO, 135)

Au regard des énoncés sus énumérés, il convient de souligner que la forme « non ? » perd en contexte sa matière notionnelle à la faveur de la matière tonale (ou accentuelle). Cette perte est due grâce à sa portée incitative ou sollicitante, dans une circonstance dialogale (ou en échange conversationnel). En effet, dans le cas d’espèce, le point d’interrogation devient ainsi un simple indicateur (ou marqueur) tonal, et partant la virgule qui permet d’isoler la forme en étude s’annule à l’oral ; où cette construction est vivante. En clair comme nous l’avons souligné un peu plus haut, la forme transitoire de « non » perd sa valeur interrogative pour se transformer en un marqueur à valeur emphatique, au regard de son système énonciatif et du contexte approprié au discours des locuteurs.

---

### 2.1.2. 'Non ?' en forme interrogative

---

Le 'non ?' interrogatif final sert à formuler une interrogation rhétorique. Seulement, il est des constructions fortement affectives voire passionnelles, dans lesquelles « la forme interrogative d'insistance « non ? » est purement et simplement modalisante. » (op cit, 327) Dans ce cas sa valeur est modulée au gré de la séquence qui la précède. A titre d'illustrations considérons les séquences suivantes :

**28-** Tu ne crois pas que depuis que tu connais Gnawoulata, tu les lâches un peu, **non ?** (LCB, 108)

**29-** Tu m'as avancé l'argent et je t'ai bien remboursé, **non ?** (UAPE, 31)

A l'observation, la forme tonale « non ? » interrogative exprime une impatience du locuteur qui attend de son vis-à-vis une réponse à la question mise en exergue. Selon Dassi (ibid, 328) dans ce cas, « elle n'est pas l'équivalent distributionnel de « n'est-ce pas ? » Elle commute avec des structures incitatives telles que **dis-le, réponds vite** etc. ; pour mieux fonctionner en morphème de harcèlement. »

Tout compte fait, le « **non ?** » en forme transitoire et le « non ? » en forme interrogative ne sont pas employés pour nier le contenu sémantique exprimé par la proposition qui le précède. Il est simplement considéré comme un marqueur (ou alors une marque de l'oralité qui est transcrite ici dans la prose de Monénembo). Ce trait intonational, cette emphatique « non ? » aide également l'auteur et/ou le lecteur à situer le locuteur qui en est le producteur dans son environnement ou son contexte social. Aussi peut-on l'affirmer qu'il est susceptible de contribuer à la catégorisation des personnages selon leur niveau d'étude. En vérité cet emploi est l'apanage des locuteurs qui parlent un français basilectal, tout comme le 'quoi' affirmatif.

---

### 2.2. Le « quoi » affirmatif

---

En grammaire normative, il faut préciser que le pronom interrogatif « quoi » ne se construit guère avec un antécédent. Il ne peut évoquer que des choses, c'est-à-dire, il met en opposition les êtres animés et les inanimés sans aucun préjugé ni du genre ni du nombre.

Cependant, dans le texte de Monénembo le « quoi » dit affirmatif fonctionne comme un pronom relatif qui explique l'énoncé que le locuteur a précédemment produit. Il peut ainsi se placer en médiane ou en fin de phrase. A titre d'illustrations considérons les séquences suivantes :

**30-** Eeeeeeh ouais **quoi** ! Intervient du tac au tac Kerfala. (LCB, 54)

**31-** L'argent-là-même, c'est **quoi** au juste ? (UAPE, 27)

A l'analyse des énoncés sus énumérés, force est de remarquer que le pronom interrogatif '**quoi**' usité en contexte ne joue pas ici son rôle interrogatif tel que reconnu dans la grammaire. Dans le cas de figure, Monénembo l'utilise plutôt comme un affirmatif. Il ne sert donc pas à poser une question, bien au contraire, il sert à expliquer ou à confirmer le contenu prépositionnel ou sémantique précédent. Son emploi s'écarte de la norme grammaticale, à la position du pronom interrogatif, il n'a pas d'antécédent. Un autre fait énonciatif qui caractérise l'écriture du romancier dans le cadre de la francographie africaine est le phatique tonal '*hein* !'

---

### **2.3. De l'emploi du phatique tonal '*hein*'**

---

Le phatique tonal '*hein*' dans son fonctionnement semble en autonomie syntaxique. Il est par conséquent, « classiquement une prophrase interrogative très vivante à l'oral. » (Dassi, op cit, 328). Dans ce paragraphe, les emplois du phatique '**hein**' qui seront au centre de notre étude, sont ceux qui expriment une modalité tonale et qui sont susceptibles de véhiculer une multitude de valeurs. A titre illustratif, considérons les échantillons suivants :

**32-** Arrête de crâner ou je te jette sous une voiture !

-Tu ne me crois pas, **hein** ? (LADO, 33)

**33-** Vous avez vu, **hein**, vous autres, je n'invente pas ! (LADO, 26)

De par les énoncés sus cités, il convient de remarquer que le morphème '**hein**' admet à la fin un signe de ponctuation conventionnel, nous avons entre autres, la virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation. Il faut souligner que ces signes de ponctuation interviennent les uns les autres en fonction du contexte pour mettre en évidence la charge affective qu'extériorise le morphème **hein**. Dans le cas de figure, le point d'exclamation( !) employé ne peut que laisser entrevoir le dispositif extralinguistique et les paramètres suprasegmentaux d'origine socioculturelle qui entourent la langue française utilisée dans le cadre de la littérature africaine francophone.

En outre, le point d'interrogation, quant à lui apparait comme le signe le plus (ou le mieux) attendu. Il permet ainsi d'envisager et de produire une classification des réalisations contextuelles du phatique tonal '*hein*' lequel est originellement interrogatif, à telle enseigne que les autres signes de ponctuation, en lieu et place du point d'interrogation attendu, soient perçus « comme des marques de sur modalisation » (op cit, 330)

En clair, le morphème *‘hein’* s’affirme dans la prose de Monénembo comme un marqueur (ou trait intonational) de modalité tonale ayant une valeur importante dans l’usage de l’énonciation par les différents protagonistes. Son influence investit l’énonciation qu’il ferme, sur une tonalité relevée. Cette modalité s’abreuve donc aux sources de l’énonciation.

Au demeurant, l’étude de la modalité tonale précise bien l’attitude du locuteur à l’égard de son acte d’énonciation. En effet, les morphèmes marquant la modalité tonale que nous avons analysés **‘non ?’**, **‘quoi’**, **‘hein’ ?** fonctionnent comme les signes conventionnels de ponctuation qui extériorisent à l’écrit avec plus ou moins de succès, les faits énonciatifs (ou la classique modalité d’énonciation) : la modalité exclamative et la modalité interrogative lesquelles laissent transparaître de possibilités d’expression de l’énonciation discursive si l’on explore judicieusement les apports des sociocultures que véhiculent les langues en coprésence avec le français.

---

## Conclusion

---

Pour ne pas conclure, l’analyse des événements énonciatifs a fait l’objet d’un pan essentiel dans l’étude descriptive des usages et pratiques morphosyntaxiques de la langue française par les locuteurs et écrivains africains francophones. Dans cet ordre, l’accent a été porté entre autres choses sur les traits intonationnels, l’usage abusif du morphème là et la modalité tonale. En effet, cette étude nous a permis de comprendre que les faits d’énonciation attestés dans la prose romanesque de Monénembo constituent une adaptation de celle-ci aux conditions locales particulières et visent de façon consciente ou inconsciente à atteindre un niveau appréciable de créativité langagière et/ou d’indigénisation de la langue française. Les caractéristiques de l’énonciation telles qu’analysées dans notre corpus, ouvrent la voie à une forme d’appropriation de la langue française en tant qu’instrument d’expression et de communication à travers l’espace francophone.

Pour répondre à l’hypothèse que nous avons posée en amont, force est de reconnaître que la porosité de la langue française aux langues identitaires vient du fait que le français vit en cohabitation forcée avec les langues locales. Aussi l’usage des caractéristiques morphosyntaxiques s’expliqueraient-elles sur un plan purement sociologique dans la prose de Tierno Monénembo par la volonté de l’auteur d’adopter le niveau de langue aux personnages de ses romans d’une part. Et d’autre part de se rapprocher davantage de sa société traditionnelle, de sa communauté d’appartenance qu’est l’Afrique en utilisant une variété, une langue qui permet à tout le monde de se reconnaître.

Au plan social, le style de Monénembo est celui de ses idées et de ses aspirations. Eu égard à son écriture, il opère ainsi un réel travail sur la langue française. Cette langue est adaptée et remodelée selon nos besoins et nos exigences. Par cette écriture nouvelle et novatrice, l'auteur assure sa contribution à l'enrichissement de la langue française perçue comme langue dynamique. Le français utilisé est la marque d'une double compétence dans les langues identitaires et dans la langue seconde (le français), voire une sorte de liberté de la biculture par rapport à l'usage de ces deux cultures (africaine + occidentale).

Nous nous sommes aperçu que l'usage des procédés de créativité mis en évidence connaît des motivations diverses qui peuvent être d'ordre psycholinguistique ou sociolinguistique.

---

## Références bibliographiques

---

### **Monénembo Tierno,**

- 1979, *Les Crapauds-brousse*, Paris, Le Seuil.
- 1986, *Les Écailles du ciel*, Paris, Le Seuil.
- 1991, *Un Rêve utile*, Paris, Le Seuil.
- 1993, *Un Attiéké pour Elgass*, Paris, Le Seuil.
- 1995, *Pelourinho*, Paris, Le Seuil.
- 1997, *Cinéma*, Paris, Le Seuil.
- 2000, *L'Aîné des orphelins*, Paris, Le Seuil.
- 2004, *Peuls*, Paris, Le Seuil.
- 2008, *Le Roi de Kahel*, Paris, Le Seuil.

**Beniamino Michel.,** (1999), *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan.

**Bilola Edmond,** (2007), *Le Français des romanciers negro africains*, Paris, L'Harmattan.

**Blachere Jean, Claude,** (1993), *Négritudes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.

**Dassi,** (2004), « De la création d'emploi à la composition des nominales au Cameroun », <http://www/refer.sudlangues>, pp.10-124.

**Dassi,** (2008), *Phrase française et francographie africaine. De l'influence de la socioculture*, Muenchen, Lincom Europa.

**Dumont Pierre.,** (1990), *Le Français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.

**Dumont Pierre, et Maurer Bruno,** (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Vanves, EDICEF.

**Lipou Antoine,** (2001), « Normes et pratiques scripturales africaines », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* AUF, IXème sommet de la francophonie, pp.122-135.

**Massoumou Omer**, (2006), « Les interjections, des marqueurs spécifiques d'appropriation du français dans les littératures gabonaise et congolaise », in *Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue française*, Sénégal, Dakar, pp.236-245.

**Ngamountsika Edouard**, (2007), *Le Français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, Thèse de Doctorat préparée en cotutelle, Université Aix-Marseille 1, Université de Provence, Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo).